

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 <sup>1</sup>	Taux de référence pour 2021 <sup>2</sup>	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 <sup>3</sup>	Produit de référence (col.3 x col.2) <sup>4</sup>	TAUX VOTÉS <sup>5</sup>	Produits attendus (col.3 x col.5) <sup>6</sup>	Taux planifié pour 2021 <sup>7</sup>
Taxe foncière (bâti).....	1 380 309	21,64	1 385 000 (*)	299 714	21,64	299 714	81,87
Taxe foncière (non bâti).....	19 043	73,87	19 400	14 331	73,87	14 331	142,48
CFE.....				0			>>>
Totaux :				314 045		314 045	

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case :   
 (\*) dont taux départemental 2020 : 11,58

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :  
 - de reconduction des taux de référence  
 - ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2021 <sup>8</sup>	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE <sup>10</sup>	Taux proportionnel (col.8 x col.10) <sup>11</sup>
Taxe foncière (bâti).....	21,64	Produit total souhaité	21,64
Taxe foncière (non bâti).	73,87	314 045	73,87
CFE.....	>>>		
Produit total de référence (total colonne 4)			

= 1,000000

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
CVAE			6 342			6 342
>>>						
Allocations compensatrices	DCRTP	versement	FNIGIR	contribution	Effet du coefficient correcteur	
1 554					versement	39 483

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

314 045 + 6 342 + 1 554 + 0 - 0 + 39 483 + = 361 414

Produit attendu des taxes à taux votés (colonne 6)  
 Total autres taxes (cadre II)  
 Allocations compensatrices et DCRTP  
 Versement FNIGIR  
 Contribution FNIGIR  
 Versement coefficient correcteur  
 Contribution coefficient correcteur  
 Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale

A VERSAILLES  
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES  
 DENIS DAHAN  
 Le 29 MARS 2021

Le préfet,  
 Le maire, Patrice LE PAÏL



Accusé de réception en préfecture  
 078-217806058-20210402-2021-IV-14-DE  
 Date de réception en préfecture : 14/04/2021